



© Habitat 70

Habitat 70
Construction de 12 logements à Arc les Gray (70)
Architecte : A2A Architectes (21)

Découvrez le programme Effilogis sur
www.affilogis.fr



**BAILLEURS SOCIAUX
PUBLICS ET PRIVÉS**

HABITAT SOCIAL

VOUS SOUHAITEZ CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS À ÉNERGIE POSITIVE ?

- ▶ **Mobilisez l'aide à la construction** de bâtiments à énergie positive (BEPOS) et biosourcés.
- ▶ **Aide financière:**
 - Jusqu'à 200 000 €** pour les travaux
 - Jusqu'à 100 000 €** de bonus pour la production d'énergie renouvelable
 - Jusqu'à 50 000 €** de bonus sur l'approche environnementale (gestion de l'eau - végétalisation - biodiversité)
- ▶ Accompagnement technique des projets
- ▶ Valorisation du projet

**CONSTRUCTION DE
LOGEMENTS SOCIAUX**

AIDE AUX PROJETS 2022

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

L'AIDE

L'aide s'adresse aux bailleurs sociaux publics et privés. Les opérations éligibles concernent les projets implantés en région Bourgogne-Franche-Comté, en phase « TRAVAUX ».

Seuls les dossiers ayant fait l'objet d'une demande d'aide complète en phase programmation ou études avant le 31 décembre 2022 sont éligibles.

- ▶ Pour déposer votre demande: présentez le dossier de consultation des entreprises (DCE) et l'ensemble des pièces justifiant du futur niveau de performance énergétique et des caractéristiques techniques du projet.

CONDITIONS TECHNIQUES



- ▶ **Performance énergétique** : bâtiment à énergie positive selon les règles BEPOS Effinergie 2017* disponibles sur le site de l'association Effinergie www.effinergie.org.

Niveau E3 a minima (avec garde-fous sur Bbio et Cep) et production minimale d'énergies renouvelables.

- ▶ **Confort d'été** : Justification d'un bon confort estival et fourniture d'une simulation thermique dynamique.
- ▶ **Carbone** : fourniture d'un calcul carbone complet selon le référentiel E+C-.
- ▶ **Qualité de l'air intérieur** : Ventilation double-flux exigée.
- ▶ **Matériaux biosourcés** : Justification du niveau 3 du label national « Bâtiments biosourcés ».
- ▶ **Perméabilité à l'air** : Obligation de mesure à réception des travaux avec niveau à respecter : $Q4_{Pasurf} < 0,6 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$

AIDES ATTRIBUÉES

- ▶ Aide aux travaux :

Objectifs du projet	Niveau énergétique E3	Niveau énergétique E4
Matériaux biosourcés (masse > 36 kg/m ² SDP)	15 000 € par logement Aide plafonnée à 150 000 €	15 000 € par logement Aide plafonnée à 200 000 €

- ▶ **Bonus sur les énergies renouvelables*** :

- Bois énergie : subvention de **500 €** par logement, plafonnée à **50 000 €**
- Solaire thermique : subvention de **1 500 €** par logement, plafonnée à **50 000 €**
- Géothermie : subvention de **2 000 €** par logement, plafonnée à **50 000 €**

- ▶ **Bonifications d'aide sur la gestion de l'eau-végétalisation-biodiversité*** : subvention de **1 000 €** par logement, plafonnée à **10 000 €** (**50 000 €** en cas de toiture végétalisée).

- ▶ Accompagnement technique assuré par l'ingénierie Effilogis.

- ▶ Actions de communication prévues dans le cadre du programme Effilogis.

Les conditions détaillées sont disponibles sur : www.effilogis.fr

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront évalués par un comité technique après expertise*.

CALENDRIER DES DÉCISIONS

Dépôt des dossiers et instruction au fil de l'eau. Nous vous encourageons à déposer votre demande au plus tôt pour un examen rapide.

DÉCISIONS SELON LES SESSIONS SUIVANTES :

Date limite de dépôt des dossiers

9 avril 2022 - Désignation des lauréats en septembre 2022

2 septembre 2022 - Désignation des lauréats en novembre 2022

31 décembre 2022 - Désignation des lauréats début 2023

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

POUR DÉPOSER UN PROJET

Le dossier de candidature peut être sollicité à l'adresse effilogis@bourgognefranche.comte.fr

Il est à compléter par le candidat et à envoyer à l'adresse suivante :
Madame la Présidente
du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
Service Efficacité Énergétique et Bâtiment
4, square Castan - CS51857 - 25031 Besançon CEDEX

* Voir conditions détaillées des aides.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour constituer votre dossier, contactez :
effilogis@bourgognefranche.comte.fr

Renseignements techniques et administratifs :

- ▶ Alexandre Perrot
alexandre.perrot@bourgognefranche.comte.fr
03 63 64 21 42